

MINISTERE DE L'EUROPE ET
DES AFFAIRES ETRANGERES

DIRECTION DES ARCHIVES

Département des Publics

**COLLECTION DES
ARCHIVES ORALES**

INVENTAIRE THEMATIQUE

AO 57

Charles MALO

Ministre plénipotentiaire hors classe

LA COURNEUVE
2021

CONDITIONS DE COMMUNICATION

Les entretiens accordés par les personnalités qui ont, à un titre ou à un autre, pris part à la politique étrangère de la France, sont réalisés et conservés par la direction des Archives du ministère des Affaires étrangères.

Les archives orales sont des archives privées régies par la Loi d'archives et le Code du patrimoine (Article L 213-6).

En tant qu'œuvres de l'esprit, elles sont également soumises à la législation sur le droit d'auteur. Leur communication et leur utilisation (duplication, publication, édition) sont subordonnées à l'autorisation du témoin auteur ou des ayants droit selon l'article L122-5 du Code de la propriété intellectuelle (Loi 2006-961 du 1er août 2006 art.1, Journal Officiel du 3 août 2006).

Les conditions de communication sont les suivantes :

Communication libre *Le chercheur a librement accès au document qu'il peut écouter dans son intégralité.*

Communication sur autorisation écrite *Le chercheur n'a accès au document qu'après avoir demandé l'autorisation écrite du déposant ou de ses ayants-droit.*

Communication partielle *Le chercheur ne peut consulter que certaines parties du document, non réservées.*

Communication réservée *La consultation des documents ne sera possible qu'à l'expiration du délai fixé par le déposant.*

AO 57

Charles MALO

Ministre plénipotentiaire hors classe

Notice biographique

Né le 22 mai 1925, décédé le 22 avril 2017.

Formation

Baccalauréat en droit, diplômé de chinois ; mobilisé en 1944-1947.

Carrière

Admis au concours pour l'emploi de secrétaire d'Extrême-Orient le 16 décembre 1947 ; troisième secrétaire à Tientsin, 1948-1951 ; médaille d'honneur des Affaires étrangères (argent) le 27 février 1951 ; consul à Tientsin, 1951-1952 ; deuxième secrétaire à Canberra, 1953-1956 ; à Tokyo, 1957-1959 ; à l'administration centrale (Asie-Océanie), 1960-1964 ; chevalier de la Légion d'honneur, 20 avril 1963 ; deuxième conseiller à Canberra, 1964 ; à Phnom-Penh, 1964-1966 ; à l'administration centrale (Asie-Océanie), 1966-1970 ; délégué dans les fonctions de sous-directeur, juillet 1968 ; officier de l'ordre national du Mérite, 16 décembre 1968 ; premier conseiller à Pékin, 1970-1975 ; ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire à Hanoï, 1976-1978 ; officier de la Légion d'honneur, 19 décembre 1978 ; ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire à Tripoli d'Afrique, 1979-1982 ; ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire à Pékin, 1982-1986 ; commandeur de l'ordre national du Mérite, 7 août 1985 ; ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire à Lisbonne, 1987-1989 ; ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire à Pékin, janvier 1989-1990.

5 entretiens réalisés au Quai d'Orsay

Communication : libre

1^{er} entretien du 23 octobre 1997 (durée 3h) :

. Tientsin, troisième secrétaire (1948) puis consul (1951/1952).

2^{ème} entretien du 31 octobre 1997 (durée 3h) :

- . Australie, deuxième secrétaire à Canberra (1953-1956) ;
- . Japon, deuxième secrétaire à Tokyo (1957-1959).

3^{ème} entretien du 6 novembre 1997 (durée 4h) :

- . Cambodge, deuxième Conseiller à Phnom Penh (1964-1966) ;
- . Crise cambodgienne (1970-1979) ;
- . Guerre du Vietnam (1968-1973) ;
- . Chine, premier conseiller en Chine (1970-1976).

4^{ème} entretien du 12 novembre 1997 (durée 4h) :

- . Vietnam, ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire (1976-1978) ;
- . Libye, ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire (1979-1982).

5^{ème} entretien du 19 novembre 1997 (durée 4h30) :

- . Libye, affaire Dupont ;
- . Chine, questions humanitaires (1969-1975) ;
- . Portrait de Chou En Lai, ses liens avec Manac'h ;
- . Développement économique de la Chine à partir de 1982 ;
- . Evénements de Tien An Men.